

<b>Date</b>	4 juin 2026
<b>Destinataires</b>	Les parties intéressées qui souscrivent des affaires en vertu de mandats de délégation de pouvoirs au Canada
<b>Objet</b>	Accords de délégation de pouvoirs – Lettre de Délégation
<b>Pièce jointe</b>	Lettre de Délégation Validation de délégation de pouvoirs par le biais d'une Lettre de Délégation

  

<b>Objectif:</b>	Informer les parties intéressées de la Lettre de Délégation du Lloyd's à fournir aux partenaires courtiers de détail pour les polices d'assurance émises en vertu de mandats de délégation de pouvoirs
<b>Intéressés:</b>	Les parties intéressées qui souscrivent des affaires au Canada
<b>Branche d'assurance:</b>	Toutes
<b>Province :</b>	Canada
<b>Date d'effet:</b>	Immédiatement

### Ce que vous devez savoir

Dans le cadre d'efforts visant à garantir que les courtiers de détail et les assurés puissent se fier à la validité des contrats d'assurance du Lloyd's, nous introduisons un modèle standard de « Lettre de Délégation ». Ce modèle a pour objectif de confirmer les conditions générales d'un accord de délégation de pouvoirs avec le Lloyd's, tels que les mandats, les *line slips* et les accords de consortium, et doit être transmis aux courtiers de détail partenaires qui en font la demande.

### Ce que cela signifie pour vous

À l'avenir, si un partenaire de distribution vous demande, en tant que courtier mandataire (ou de chef de consortium ou de titulaire de *line slip*), de confirmer ou de valider un accord de délégation de pouvoirs conclu avec le Lloyd's, l'agent gestionnaire principal désigné en vertu d'un mandat de délégation de pouvoirs devra fournir la lettre de délégation en utilisant le modèle ci-joint.

À titre de référence, nous avons joint :

- Le modèle de Lettre de Délégation

- Des directives concernant la validation de délégation de pouvoirs par le biais d'une lettre de délégation

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter [lloydsCanada@lloyds.com](mailto:lloydsCanada@lloyds.com).

**Nicole Seymour**

Agente principale, Souscripteurs du Lloyd's, Canada

[LloydsCanada@lloyds.com](mailto:LloydsCanada@lloyds.com)

**[À inscrire sur l'en-tête de la lettre de l'agent de gestion]****À qui de droit**

[JJ/MM/AAAA]

Mesdames, Messieurs,

**Confirmation de Délégation de Pouvoirs - [Insérer le nom légal complet du Courtier mandataire]**

La présente lettre a pour objet de confirmer que [Insérer le nom de l'agent de gestion] a accordé un mandat à [Insérer le nom légal complet du Courtier mandataire] de [Insérer l'adresse complète du Courtier mandataire] (« [Insérer le nom abrégé du Courtier mandataire] ») d'agir en tant que notre agent afin de souscrire des contrats d'assurance et de réassurance au nom du syndicat Lloyd's [Insérer le numéro du syndicat] en vertu de l'accord de délégation décrit brièvement ci-dessous :

Détails du contrat d'assurance émis en vertu de mandats de délégation de pouvoirs -

Référence *Unique Market Agreement (UMR)*:

[Insérer UMR]

*Unique Internal Reference*:

[Insérer, si applicable, ou supprimer la ligne]

Courtier du Lloyd's:

[Insérer Courtier du Lloyd's]

Type de (Ré)assurance:

[Indiquer la ou les branches d'assurance, en précisant s'il s'agit d'assurance ou de réassurance]

Limites:

[Insérer la ou les limites maximales d'indemnisation / les montants assurés ou autres, selon le secteur d'activité]

Période:

[JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA, en précisant les dates exactes]

Nous confirmons ce qui suit :

- Nous répondrons à toutes les demandes d'indemnisation couvertes par les conditions des polices d'assurance et de réassurance émises par [insérer le nom du Courtier mandataire], conformément aux conditions du mandat de délégation de pouvoirs indiqué ci-dessus.

- Les primes versées à [insérer le nom abrégé du Courtier mandataire] sont considérées comme nous ayant été versées.
- Les paiements que nous effectuons à [insérer le nom du Courtier mandataire] pour le règlement des sinistres et/ou le remboursement des primes seront considérés comme des paiements versés à l'assuré (ou au réassuré) uniquement dans la mesure où ces paiements sont effectivement reçus par l'assuré (ou le réassuré).

Sous réserve des conditions du mandat de délégation, les pouvoirs de [insérer le nom abrégé du Courtier mandataire] s'étendent aux fonctions suivantes : (modifier la liste ci-dessous au besoin)

1. Souscription, y compris les devis et les mandats.
2. Émission des certificats (et/ou des documents du contrat d'assurance).
3. Collecte des primes.
4. Recevoir les indemnités versées.
5. Pouvoir de décision en matière de sinistres.

La présente lettre est fournie à titre d'information seulement et ses contenus sont exacts à sa date de rédaction. La remise de cette lettre ne signifie pas que la personne ou l'organisation concernée devient un (ré)assuré additionnel, ni ne modifie en aucune manière le contrat d'assurance émis en vertu de mandat de délégation de pouvoirs conclu entre nous et [insérer le nom du Courtier mandataire].

La présente lettre est également émise sans préjudice et sans renonciation à aucun des droits ou recours dont nous disposons en vertu de mandat de délégation de pouvoirs ou en vertu de la loi, y compris le droit de résilier ledit contrat ou d'en modifier les termes.

N'hésitez pas à contacter le soussigné si vous avez besoin de plus amples informations concernant le contrat d'assurance émis en vertu d'un accord de délégation de pouvoirs.

Cordialement,

**Nom**  
**Fonction**  
**Courriel**

[À signer par une personne autorisée au sein du syndicat principal du Lloyd's]

## Validation de délégation de pouvoirs par le biais d'une Lettre de Délégation

### Types de délégations de pouvoirs concernés par ces directives

Mandats de délégation de pouvoirs et Contrats de désignation d'un Courtier mandataire.

### Définitions clés

Une Lettre de Délégation (également appelée « Lettre à qui de droit – Confirmation de capacité ») peut être utilisée pour confirmer qu'un accord de délégation de pouvoirs a été fourni à un courtier mandataire, à une société de services ou à un fournisseur de plateforme numérique.

### Pourquoi ces directives sont-elles nécessaires?

Afin d'assurer la cohérence au sein du marché et d'éviter les correspondances dont le contenu serait inadéquat, le Lloyd's a collaboré avec l'Association du Marché du Lloyd's (*Lloyd's Market Association* ou *LMA*) pour créer des modèles de lettres pouvant être utilisés par le marché lorsqu'il est nécessaire de confirmer la mise en place d'un accord de délégation de pouvoirs.

Ces modèles sont disponibles ci-dessous.

### Modèles

Télécharger [Lettre de Délégation– Exemple](#)

Télécharger [Lettre de Délégation – Lloyd's Europe Exemple](#)

### Quelques considérations concernant l'utilisation des modèles

- Il s'agit de exemples de modèles ; nous comprenons que certains agents de gestion disposent peut-être déjà de leurs propres modèles, qu'ils peuvent continuer à utiliser.
- Les modèles devraient être fournis sur l'en-tête de la lettre de l'agent de gestion et signés par l'agent de gestion principal.
- Les agents de gestion doivent s'assurer que toute Lettre de Délégation émise ne comporte aucune condition additionnelle ou contraignante susceptible de leur imposer des obligations ou des conditions inadéquates.

- Il pourrait s'agir, par exemple, de confirmer toute modification future d'un accord de délégation existant et/ou de communiquer toute modification contractuelle ou toute information relative à la résiliation du contrat aux intermédiaires du Courtier mandataire.